



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

C'est dans un contexte national et international très chahuté que l'automne 2023 s'ouvre à nous, ce qui se traduit en premier lieu par une adaptation de la posture Vigipirate en « urgence attentat ». Par conséquent, tous les sites publics ont été vérifiés, des barrières ont été ajoutées, des consignes seront de nouveau passées aux associations et aux usagers des salles à la reprise des vacances scolaires; les prochains événements devront aussi être adaptés afin de limiter les expositions au risque. La police municipale et les services de gendarmerie sont également saisis de ce sujet.

Même si nous sommes sur une commune relativement calme, la menace et les alertes sont bien réelles sur tout le territoire français.

Je vous appelle à la plus grande vigilance et prudence lors de vos déplacements.

L'automne s'avance également sous le signe de la transition énergétique et du retour des bonnes pratiques mises en œuvre l'hiver dernier afin de rationaliser et optimiser nos consommations d'énergie. La loi APER, ou loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables, est en phase opérationnelle: le Conseil municipal a délibéré en ce sens début octobre. Un article de cette édition est dédié aux enjeux de ces énergies en France et dans notre ville. Dans le même laps de temps, une concertation va s'ouvrir conjointement avec la Région, le Département et les communes littorales pour répondre aux objectifs ambitieux de l'éolien offshore. En effet, il est urgent d'engager la transformation de notre énergie fossile. À l'horizon 2035, c'est une capacité de 6 à 9 GW d'éolien offshore qui devra être installée sur notre façade littorale et une capacité de 40 GW à l'horizon 2050 sur le territoire français. À titre de comparaison, le premier parc installé était celui de Saint-Nazaire, avec une mise en service il y a tout juste un an. Sa puissance totale actuelle est de 0,48 GW pour une production annuelle attendue de 1735 GWh, soit la consommation électrique de 700000 personnes.

Le dossier du mois est consacré à l'avancée du projet de la Chapelle, les premiers ateliers de concertation se sont déroulés en juillet et octobre. La phase de synthèse est dorénavant en cours afin d'apporter un projet conforme aux attentes des habitants et élus qui ont porté ce projet.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Enfance, jeunesse et solidarité	p.2
Rayonnement touristique et développement culturel	p.3
Dossier du mois	p.4
Urbanisme et démocratie participative	p.5
Sécurité, vie associative et sportive	p.6
Vie municipale	p.7
Vie locale et économique	p.7
Vie associative	p.7

● État civil

Naissances

Giulia VRIGNAUD, le 12 septembre
Andréas COMBEAU, le 22 septembre
Mayana RICOU BODIN, le 12 octobre

Mariages

Christophe BURET et Maëlle VAN-SUYPEENE,
le 7 octobre

Décès

Dominique CRÉZÉ, le 19 septembre, 65 ans
Jean-Claude FRABOUL, le 23 septembre,
75 ans
Prosper BARRÉ, le 29 septembre, 84 ans
Marcel TOUBLANC, le 30 septembre, 75 ans
Roger CHAUVET, le 11 octobre, 87 ans

● Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

COULÉE VERTE : UN FAUCHAGE TARDIF QUI PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ

« *Ce n'est pas bien entretenu ! Il y a des herbes hautes partout !* » Voilà peut-être ce que vous vous dites en passant devant ces prairies de la Coulée verte, entre la rue de Pornic et la rue de la Princetière, dans lesquelles nous pratiquons le fauchage tardif. Le principe ? Respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation le plus tard possible. Ainsi, le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune. En laissant la végétation pousser spontanément, on permet également à de nouvelles espèces de s'implanter, ce qui contribue au développement de la biodiversité. Cette année, la fauche a été réalisée les 5 et 6 octobre avec évacuation des résidus de fauche mis en *round-baller* pour une réutilisation agricole. La commune travaille pour étendre à l'avenir des techniques d'entretien plus « douces » comme l'écopâturage, déjà pratiqué avec succès en collaboration avec Patu'Retz sur les parcelles situées au sud de la rue de la Princetière. Nous appliquons le même principe d'un traitement « naturel » pour nos cimetières. Le travail d'entretien s'y fait en grande partie manuellement car, depuis 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans les collectivités. Une végétation spontanée s'y épanouit entre deux passages des équipes d'entretien, profitable aux insectes dont la population est en légère hausse.



Un round-baller après la fauche dans la Coulée verte.



RETOUR SUR LE CLEAN CHALLENGE

La Mission locale pour l'emploi du Pays de Retz a réalisé un Clean Challenge le jeudi 14 septembre au Port de Comberge. Celui-ci a rassemblé 17 jeunes qui ont collecté 3 kilos de déchets et une centaine de mégots. Pour clôturer cet événement, les bénévoles de l'association Surfrider 44 ont réalisé une sensibilisation au tri quotidien : l'occasion d'échanger sur l'intérêt de ce dernier et de resituer l'importance d'avoir un comportement responsable et respectueux au quotidien, afin de préserver notre

environnement, qu'il soit terrestre ou maritime.

● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : *Sandrine COLAS*

ÉLECTIONS ET PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Vendredi 6 octobre, les élèves de CM1 de l'école de l'Horizon et de l'école Sainte-Bernadette se sont rendus en salle du Conseil pour procéder aux élections partielles du Conseil municipal des Enfants. Cet acte citoyen s'est déroulé en présence de Mme Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune, de M. Rémy Rohrbach, Mme Françoise Couilleau, M. Yvon Jacob, adjoints au Maire, et de Mmes Myriam Roncin et Véronique Labbé, conseillères municipales. Les jeunes élus sont Coline Anselin, Cerise Ben Farah Alzy, Tom Dervaux, Clovis Guilbaud, Yanis Hillat, Zoéline Sauzeau, Maël Viaud et Naëlle Zaïd. Nous tenons à les féliciter, ainsi que les candidats non élus, pour leur engagement !

Le premier conseil s'est tenu vendredi 13 octobre. Après un rappel du rôle et de la fonction d'élu, les nouveaux conseillers municipaux enfants ont visité la mairie, guidés par M. Rémy Rohrbach et Mme Anne Hono-Testu, adjoints au Maire. Ont ensuite été passés en revue les projets réalisés par le Conseil municipal des Enfants (affiche de sensibilisation pour jeter ses déchets, installation d'une tyrolienne...). Enfin, les nombreuses idées proposées par les nouveaux élus ont été discutées, telles que la création d'un événement autour d'un nettoyage de plage, la plantation de végétation dans la cour de l'école ou encore l'installation d'un « parcabout » au Bois Roy !

Le prochain Conseil municipal des Enfants se tiendra **le vendredi 1^{er} décembre.**



Première séance de l'année pour le Conseil municipal des Enfants, en présence de Mme Claire Hono, conseillère municipale

Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : Anne HONO-TESTU

NOËL APPROCHE À GRANDS PAS !

Nous ne sommes qu'en novembre, mais déjà les fêtes de fin d'année se profilent ! Les illuminations de Noël ainsi que les décorations créées par les services techniques seront mises en place dans la commune à partir de fin novembre. Le coup d'envoi sera donné **le vendredi 1^{er} décembre à 18 h 30 !** À cette occasion, nous vous donnons rendez-vous dans les jardins de la mairie. Les enfants présents à la pause méridienne auront fabriqué, aidés des agents de la commune, des décorations de Noël qu'ils viendront accrocher au sapin.



Dès leur installation en fin de mois, les boîtes aux lettres du Père Noël attendront également les courriers des enfants **jusqu'au 18 décembre.**

L'une se trouvera au square de Jade et l'autre devant la Mairie. Le Père Noël ne manquera pas de répondre aux enfants qui auront pris soin de bien noter leur adresse !

Crayons de couleur, paillettes, collages... **Le concours de dessin** est de retour cette année, avec pour thématique « La fabrique du Père-Noël ». Les dessins sont à déposer à l'accueil de la mairie jusqu'au **jeudi 14 décembre.** Après délibération du jury, le gagnant de chaque catégorie d'âge recevra un cadeau (2-4 ans, 5-7 ans, 8-10 ans). La remise des prix se tiendra **le mercredi 20 décembre.** Nous attendons vos chefs-d'œuvre avec impatience !



LA MÉDIATHÈQUE OFFRE LE CAFÉ !

À partir du jeudi 2 novembre, un café participatif sera mis en place à la médiathèque aux heures d'ouverture. Le principe est simple : venez partager un moment convivial, boire un café ou un thé, seul ou à plusieurs. Ce sera l'occasion d'échanger autour de différents sujets et, si vous le souhaitez, de vos lectures ! Ce temps est libre, gratuit et ouvert à tous. Pour cette première journée, les gourmandises vous seront offertes !



© icomp / Freepik

UN MOIS TOUT DOUX POUR LES TOUT-PETITS

Dans le cadre du Mois des tout-petits, la médiathèque invite les enfants de 0 à 3 ans à leurs premiers spectacles ! Des questions et tout un univers doux et poétique avec **Dis !**, par la Cie Nyna Mômes **le samedi 4 novembre à 10 h 30.** C'est un voyage en musique auquel les bout'chous sont conviés **le samedi 25 novembre à 16 h** par les marionnettes **Toto et Malou**, un spectacle de Lydia Pizzale et Oswaldo Rodriguez Castillo. Ghislaine Baralon proposera **chaque mercredi de novembre, à 10 h 30,** une animation musicale et des jeux de doigts en comptines pour amuser et faire participer les tout-petits.

→ Spectacles gratuit sur réservation à l'attention des 0-3 ans, durée de 30 à 40 minutes.



COMME UN PARFUM D'AUTOMNE AU CINÉMA !

À l'image des feuilles d'automne qui revêtent leur plus belles couleurs, le cinéma vous propose une ambiance bien-être et détente ! **Le 12 novembre,** venez assister à la Journée européenne du Cinéma avec, au choix, 3 films en avant-première : à **15 h 30** sera diffusé le dessin animé **Mon ami robot** de Pablo Berger, l'histoire de Dog qui, s'ennuyant à Manhattan, décide de fabriquer un robot. **Little Girl Blue** de Mona Achache, avec une Marion Cotillard au sommet de son art, sera projeté à **18 h 30.** Pour finir, vous découvrirez à **20 h 30** **How to have sex** de Molly Manning Walker, primé au festival de Cannes en mai dernier, qui raconte les vacances de trois jeunes amies en Crête.

Pour la première fois cette année, le cinéma Saint-Michel participe au Festival des 3 continents. À cette occasion, le long-métrage japonais **Fly on**, de Takuya Kato, sera diffusé en avant-première **le 27 novembre à 20 h 30.** Il est l'un des 8 films à concourir dans cette compétition officielle.

Pour des raisons de calendrier, de légères modifications peuvent intervenir dans la programmation annoncée dans cet article. N'hésitez pas à vous procurer le programme en début de mois !

→ Retrouvez tout le programme sur www.stmichelchefchef.fr/cinema ou sur bit.ly/saintmichelallocine.
Le Saint Michel est aussi sur Facebook : @cinemasaintmichelchefchef.



Maire : *Éloïse BOURREAU-GOBIN*

Adjoints : *Françoise COUILLEAU et Yvon JACOB*



LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CHAPELLE

En avril 2022, Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune, avait présenté lors d'une réunion publique le plan guide, boussole du réaménagement urbain de la ville. La place de la Duchesse-Anne y figurait déjà comme devant être repensée.

Déjà acté, le réaménagement de la place de la Chapelle entre dans sa première phase de réflexion. Pouvez-vous nous en rappeler le contexte ?

● Le plan guide, présenté en 2022, est le résultat d'un large travail de concertation avec la population. Il définit les grandes orientations de développement de notre commune pour les 10 années à venir, tant pour les réaménagements urbains que pour le positionnement et la pertinence de nos équipements communaux.

À l'issue de cette restitution, les élus ont hiérarchisé et priorisé les projets.

Pourquoi avoir choisi la place de la Duchesse-Anne comme premier réaménagement urbain ?

● Plusieurs facteurs sont en cause. En premier lieu, la place de l'Étoile, qui aurait pu être prioritaire, est une

opération à tiroirs. Ce lieu de la commune verra tout d'abord la transformation de la Maison des associations en Office de tourisme et en fabrique d'artisans d'art / location de vélos. Il marquera ainsi le point d'entrée touristique de la ville, couplé au Jardin du Mail et au projet qui rassemblera une « résidence autonomie » et des professionnels de santé. Ce secteur sera donc fortement impacté dans les prochaines années et l'aménagement urbain viendra parachever ce nouvel ensemble. Le centre de Tharon devra patienter jusqu'à ces changements futurs pour être modernisé à son tour. La place de la Chapelle est donc devenue le lieu idéal pour lancer cette transformation tant attendue. Et en prime, ce réaménagement interviendra dans la continuité des travaux de restauration de la chapelle.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

● L'espace occupé par ce rond-point est de 9000 m², totalement dédiés à la circulation routière alors qu'y circulent des piétons, des usagers des mobilités douces et que la chapelle a une capacité d'accueil de 1 000 personnes. L'ensemble est très minéral. Or, à l'heure du réchauffement climatique, il est primordial de retrouver dans nos centres-bourgs des espaces conviviaux, de désimperméabiliser les sols afin de créer des îlots de fraîcheur. Chacun est conscient du rôle indispensable que jouent les arbres comme régulateurs de nos centres urbains. Cette végétalisation va dans le bon sens !

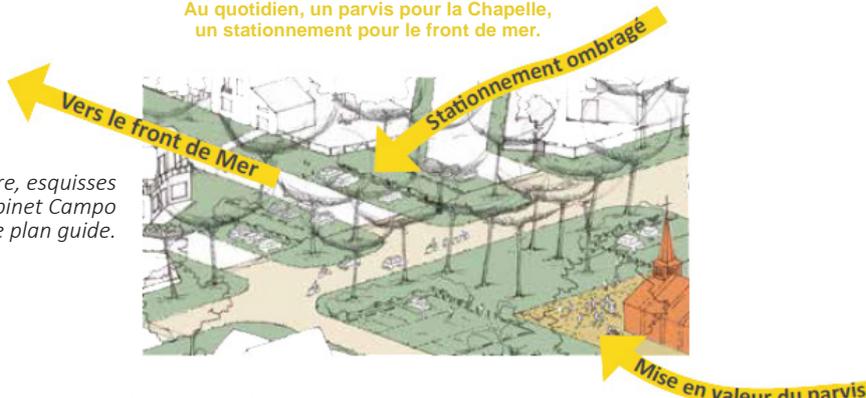
Quelle est la méthode utilisée ?

● Comme sur chaque projet, nous sommes accompagnés par un cabinet mixte d'aménagement urbain et de paysagistes. Nous avons entamé cette démarche par une balade urbaine autour de la place, en juillet dernier lors du premier atelier de concertation avec des riverains volontaires. Ce temps d'échange a mis en lumière des questionnements et des inquiétudes, totalement légitimes en ce début de concertation. Puis, lors du deuxième atelier, réalisé en mairie courant octobre, les riverains ont poursuivi la concertation autour de deux propositions d'esquisse. Celles-ci ont permis d'ouvrir les perspectives d'aménagement et d'amélioration de ce site et chacun a pu se projeter plus facilement dans le futur projet.

Pourquoi avez-vous fait le choix de la démocratie participative ?

● La réponse est simple : les élus coconstruisent avec les habitants chaque projet structurant de notre ville. Ces échanges sont très fructueux, ...

Au quotidien, un parvis pour la Chapelle, un stationnement pour le front de mer.



Ci-contre, esquisses du cabinet Campo pour le plan guide.

Ci-dessous, le deuxième atelier de concertation en octobre 2023.



•••

avec des visions croisées. Ils sont donc indispensables pour construire la vision d'avenir de notre ville, puisque chacun, habitants de tous âges, résidents secondaires, élus, peut confronter ses points de vue à ceux des autres. Impliquer la population joue beaucoup dans l'acceptation d'un projet !

Qu'avez-vous défini pour cette place ?

• Rien n'est encore figé. En revanche, nous nous sommes mis d'accord sur des grands principes, par exemple installer une esplanade généreuse en espaces

verts assez bas, couplés à de grands arbres à tige qui permettraient une vue sur notre patrimoine architectural depuis le boulevard de la Chapelle. Nous souhaitons également une sécurisation de la place avec une courbure de la voie du boulevard de la République. Enfin, un maintien des stationnements indispensables est nécessaire au pourtour de cette nouvelle place. Le cabinet consolide les avis et nous proposera dans les prochaines semaines une esquisse de synthèse que nous vous présenterons.



Premier atelier de concertation avec les riverains volontaires en juillet 2023.

Urbanisme et démocratie participative

Adjoint : Rémy ROHRBACH

FAVORISER L'IMPLANTATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : UN ENJEU CLIMATIQUE



© Oleksandr Ryzhkov / Freepik

Avec les bouleversements induits par le changement climatique, la transition énergétique n'est plus une option et les énergies renouvelables seront, à l'avenir, incontournables. La loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (dite loi APER) du 10 mars 2023 impose aux communes de favoriser l'accélération de la production d'énergies renouvelables en proposant des Zones d'Accélération (ZAE nR).

Pour répondre à ce défi, les ZAE nR identifient les secteurs/zones susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques, éoliennes, géothermie, etc.

Ces ZAE nR ne garantissent en rien l'implantation future de ces équipements, qui reste soumise au respect de dispositions réglementaires, et l'instruction des projets sera bien sûr faite au cas par cas dans le cadre du PLU.

La commune s'est engagée à réaliser une cartographie des espaces prioritaires.

Ces cartographies seront présentées dans le hall de la mairie lors d'une consultation de la population qui se tiendra **entre le 6 et le 17 novembre** de cette année. Vous pourrez en prendre connaissance sur notre site Internet ou en mairie et nous faire part de vos observations. Un registre sera tenu afin d'en tenir compte. Pour toute question ou observation, le service Urbanisme reste à votre disposition et vous pouvez également le contacter par mail à l'adresse urbanisme@stmichelchefchef.fr. Enfin, une réunion d'information sur le sujet sera organisée par Pornic Agglo Pays de Retz **le 5 décembre à 18 h** à la salle Ellipse de Chaumes-en-Retz.

Le Conseil municipal sera amené à délibérer sur ce sujet d'ici la fin de l'année.

Ci-dessous, Pornic Agglo Pays de Retz resitue le contexte énergétique et les objectifs de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'horizon 2050. On y voit l'importance de développer les énergies renouvelables.

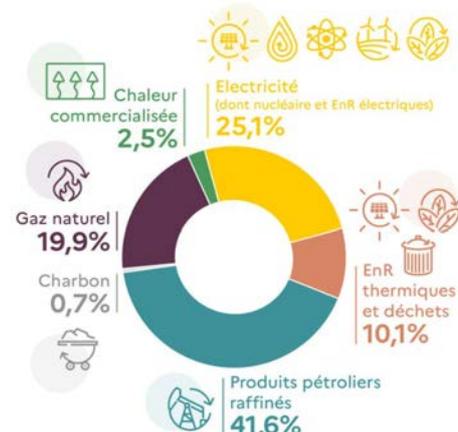
Le contexte énergétique

L'énergie que nous consommons est encore aux 2/3 carbonée.

La consommation énergétique, tous secteurs confondus, est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre en France. En 2017, elle représentait 75,6% des émissions.

Objectifs du PCAET de Pornic agglo Pays de Retz (à horizon 2050 par rapport à 2018)

- Éolien : x 4 à horizon 2050
- Photovoltaïque : x 100
- Méthanisation : x 35
- Chaleur renouvelable : x 2,5



Mix énergétique de la France en 2020 en consommation finale d'énergie. Source : d'après le SDES, Chiffres clés de l'énergie, édition 2021.

BUDGET PARTICIPATIF 2023, AVANT LE VOTE

Les porteurs des projets retenus dans le cadre du budget participatif 2023 viendront vous les présenter lors de la réunion publique qui se tiendra **le jeudi 16 novembre à 19 h** en salle du Conseil, en présence des membres du collectif de suivi. Ce sera l'occasion de leur poser des questions sur les 5 projets toujours en course : la boîte aux livres, la boîte à objets trouvés, les stations de gonflage de vélos, le rocher d'escalade et les nichoirs à mésanges. Le vote sera lancé à la suite de leurs exposés.



● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint: *Dimitri BENOÎT*

ASSOCIATIONS : REMISE DES DOSSIERS DE SUBVENTION

Votre association souhaite demander une subvention ? N'oubliez pas de remplir le formulaire disponible en ligne sur le site de la Mairie *via* le lien ci-dessous et de le retourner au Bureau des Associations, **au plus tard le 17 novembre** et de préférence par mail, rempli et accompagné des documents demandés.

→ Document à télécharger sur <http://www.stmichelchefchef.fr/subventions-aux-associations>.

LE BADMINTON POUR TOUS NOS JEUNES !

Depuis la rentrée, le Club de badminton propose 2 sessions encadrées par un entraîneur national de la discipline. Vous retrouverez le *mini-bad* pour les enfants de 5 à 7 ans **le mercredi de 17 h à 18 h et le samedi de 10 h à 11 h**. Pour les 8-17 ans, les cours se dérouleront **le mercredi de 18 h à 20 h et le samedi de 11 h à 13 h**. L'activité se déroulera tous les mercredis au gymnase de La Plaine-sur-Mer et tous les samedis au Complexe de la Viauderie de Saint-Michel-Chef-Chef. Le club souhaite créer une école de badminton référencée par la FFBAD au travers d'étoiles attribuées tous les ans en fonction de certains critères.



→ Informations complémentaires par mail à bcjade44@gmail.com ou par téléphone au 06 07 10 04 59.



TRAIL DE LA CÔTE DE JADE 2023

Les 18 et 19 novembre prochains, le trail de la côte de Jade revient avec deux parcours au choix ! Optez pour le défi court de 11 km **le dimanche à 10 h** ou choisissez le défi long de 26 km le même jour **à 9 h 30**. Venez vivre une expérience unique et conviviale et profitez de 3 km de course en bord de mer pour admirer la vue et les couleurs d'automne ! Les plus courageux se lanceront dans le Noz trail (court ou long), avec un départ pour une course de 15 km **à 19 h le samedi**, à enchaîner dimanche avec un des deux défis. L'année dernière, vous étiez plus de 900 à participer et cette année le Côte de Jade Athletic Club vous attend encore plus nombreux. Vous trouverez quelques surprises dans le sac cadeau qui vous sera remis après votre inscription. Et pour respecter la tradition, une soupe de poisson sera servie le samedi soir ; la galette/saucisse et le vin chaud, ce sera pour dimanche !

→ Rendez-vous au Complexe sportif de la Viauderie, contact : traildelacotedejade@gmail.com, inscription sur www.cotedejadeac.com.

DES SILHOUETTES MÉTALLIQUES... ET DES MÉDAILLES !

Le championnat d'Europe et la Coupe du Monde de tir sur silhouettes métalliques se sont déroulés en début d'été à Jaszbercny en Hongrie. M. Nicolas Épinette représentait la Société de Tir micheloise et tharonnaise au sein de l'équipe de France. Il en a rapporté 7 médailles, dont 2 en or. Plus récemment, lors des 40^e championnats de France de silhouettes métalliques qui se tenaient à Aussac-Vadalle en Charente en août, il a contribué au succès de l'équipe de la STMT, constituée également de Patrick Binet et de Léonard Mauger. Bravo à eux et à l'équipe de France pour ces moissons de médailles !

→ Plus d'infos sur <https://tir44-stmt.fr/>



M. Nicolas Épinette
(au centre).

Vie municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023

Voici les délibérations examinées lors de la séance du 5 octobre 2023 :

- décision modificative n°1 du budget principal ;
- avenant du marché de maîtrise d'œuvre en vue de la restructuration et de l'agrandissement du restaurant scolaire ;
- opération de recensement : création de postes à durée temporaire ;
- lancement de la consultation des zones d'accélération des énergies renouvelables.

→ Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus.

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La prochaine permanence de Madame Van Goethem et Monsieur Martin, conseillers départementaux du canton de Pornic, se tiendra **le vendredi 17 novembre de 14 h 30 à 15 h 30** à la mairie de Saint-Michel-Chef-Chef. N'hésitez pas à venir les rencontrer ! Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie (non obligatoire).

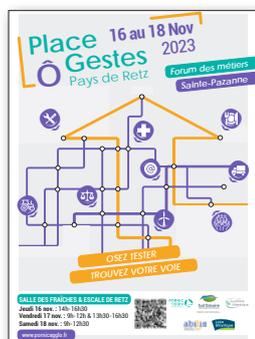
Vie locale et économique

Maire: **Éloïse BOURREAU-GOBIN**

« PLACE Ô GESTES » : EXPÉRIMENTER POUR DÉCOUVRIR

Le forum Place Ô Gestes se tiendra cette année **du 16 au 18 novembre** à Sainte-Pazanne. Coorganisé par Pornic Agglo Pays de Retz, les communautés de communes Sud-Estuaire, Sud Retz Atlantique et l'association Abilis, il s'adresse notamment aux élèves de 4^e et 3^e, aux

lycéens mais aussi aux adultes en reconversion professionnelle. Sa spécificité ? Tabler sur l'expérimentation pour découvrir des métiers, mettre à bas les idées reçues et ouvrir le champ des possibles. Le Forum met ainsi en lumière les métiers en tension et les métiers atypiques du territoire et rassemblera plus de 75 exposants qui présenteront 200 métiers. Ce seront donc 14 pôles et un espace conseil-orientation qui aideront les visiteurs à s'orienter, clarifier leur projet... À noter que les élèves des lycées professionnels du Bois Tillac et Albert Chassagne sont impliqués dans l'accueil des visiteurs et des exposants, mais aussi dans le service et la restauration !



→ Forum Place Ô Gestes, salle des Fraîches et de l'Escalpe, Sainte-Pazanne, les 16 novembre (14h-16h30), 17 novembre (9h-12h / 13h30-16h30) et 18 novembre (9h-12h30).



Vie associative

EXPOSITION DE CRÉATIVE OCÉANE



Créative Océane vous invite à son exposition trimestrielle de loisirs créatifs qui se tiendra **le samedi 4 novembre de 9 h à 17 h 30** en salle de Jade à Tharon. Venez nombreux passer un moment sympathique avec

les membres de l'association, découvrir leurs réalisations et faire quelques achats de cadeaux ! Vous pourrez en profiter pour vous renseigner sur les activités et le fonctionnement de l'association.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SOLIDAIRE

Marion, Noémie et Mélanie ont décidé de participer au Trek Rose Trip pour promouvoir la lutte contre le cancer du sein. Ce trek d'orientation 100% féminin aura lieu du 31 octobre au 5 novembre 2024 dans le désert de Merzouga, au Maroc. Afin de mener à bien ce projet, elles ont créé l'association **Sein'plement Girls** et organiseront des actions tout au long de l'année pour financer leur voyage. Vous pouvez les soutenir *via* les réseaux sociaux @sein'plementgirls. À venir, une tombola avec de nombreux lots cocooning et bien-être à gagner !



TOURNOI DE TOCK POUR MISSION HUMANITAIRE

L'association Les Roses de l'espoir, en partenariat avec Les Tockés de Pornic, organisent un tournoi de Tock **le dimanche 12 novembre, dès 13 h 30**, à la Salle des Renardières. L'objectif est de récolter des dons pour leur prochaine mission humanitaire au Népal : l'association partira pour une marche d'une semaine sur la frontière tibétaine au cours de laquelle elle fournira des fournitures scolaires aux 3 écoles situées sur leur itinéraire.

→ **Tarif: 12€ par équipe (à partir de 10 ans). Préinscription conseillée avant le 10 novembre au 06 50 92 90 69 ou par mail à l'adresse lesrosesdelespoir@orange.fr.**



VIDE-TA-CHAMBRE, UN BON MOYEN DE FAIRE DU TRI !

L'Ogec Sainte-Bernadette organise une vente de jouets, vêtements et de tout ce qui se trouve dans les chambres de vos enfants (et pourquoi pas dans les vôtres) **le dimanche 12 novembre de 9 h à 18 h**. L'événement se déroulera en salle Beauséjour et vous pouvez réserver votre table dès maintenant pour 6 €.

→ **Contact : videgrenierstebernadette44@gmail.com ou 06 85 36 96 71, buvette et petite restauration sur place.**

UN FAUTEUIL POUR TOUS ORGANISE SON MARCHÉ DE NOËL

L'association Un Fauteuil pour tous 44, qui œuvre depuis des années notamment dans l'achat de matériel paramédical de première nécessité à l'attention d'enfants en situation précaire au Maroc, organisera son marché de Noël **le dimanche 19 novembre** en salle Beauséjour. **De 10 h à 18 h**, venez passer un moment convivial ! Ce sera également l'occasion de découvrir les 22 artisans locaux et de trouver des idées de cadeaux originales. Buvette, petite restauration et vin chaud sur place. L'entrée se fera par les jardins de la mairie. L'association vous attend nombreux !



MARCHÉ DE NOËL ET BOURSE AUX JOUETS DE GALET'S JADE

L'association Galet's Jade organise son marché de Noël annuel et une bourse aux jouets le week-end **des 9 et 10 décembre** à la salle Beauséjour. La participation forfaitaire pour

les exposants est de 8 € par table ou 16 € pour un emplacement libre de 3 mètres. Ce marché est exclusivement réservé aux artisans-créateurs et aux producteurs locaux.

→ **Inscription et informations par téléphone au 02 40 27 83 64 ou par mail à jeanyves.mariefrance.moriceau@wanadoo.fr.**

Novembre	Le Mois des tout-petits, animations pour les 0-3ans > Médiathèque
Jeu 02/11	Lancement du café participatif > Médiathèque
Sam 04/11	Exposition Loisirs créatifs, Créative Océane 9 h à 17 h 30 > Salle de Jade
Du 06/11 au 17/11	ZAEnr, consultation des cartographies > Hall et site Internet de la mairie
Sam 11/11	Commémoration du 11-Novembre 11 h > Monument aux Morts
Dim 12/11	Vide-ta-chambre, Ogec Ste-Bernadette 9 h à 18 h > Salle Beauséjour
Dim 12/11	Tournoi de Tock, Les Roses de l'espoir 13 h 30 > Salle des Renardières
Jeu 16/11	Réunion publique Budget participatif 2023 19 h > Salle du Conseil
Du 16/11 au 18/11	Forum des métiers « Place Ô Gestes » > Salle des Fraîches et de l'Escal
Ven 17/11	Dernier jour pour retourner les dossiers de demande de subvention
Ven 17/11	Permanence de vos conseillers départementaux 14 h 30 à 15 h 30 > Mairie
Du 18/11 au 19/11	Trail de la Côte de Jade, avec le CJAC > Départ du Complexe de la Viauderie
Dim 19/11	Marché de Noël, Un fauteuil pour tous 10 h à 18 h > Salle Beauséjour
Ven 01/12	Lancement des illuminations 18 h 30, jardin de la Mairie
Du 09/12 au 10/12	Marché de Noël, Galet's Jade > Salle Beauséjour

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ mairie@stmichelchefchef.fr ou 02 40 64 99 99.